

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juin 2025

PROGRAMMATION NATIONALE ET SIMPLIFICATION NORMATIVE DANS LE SECTEUR
ÉCONOMIQUE DE L'ÉNERGIE - (N° 1522)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 207

présenté par

M. Molac, M. Bataille, M. Bruneau, M. Castellani, M. Castiglione, M. Colombani, M. de Courson,
Mme de Pélichy, M. Favennec-Bécot, Mme Froger, M. Habib, M. Huwart, M. Lenormand,
M. Mathiasin, M. Mazaury, M. Naegelen, M. Panifous, Mme Sanquer, M. Serva, M. Taupiac,
M. Viry, M. Warsmann et Mme Youssouffa

ARTICLE 5

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

À l'alinéa 14, après le mot :

« vent »

insérer les mots :

« en optimisant la hauteur des mâts, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à encourager l'installation d'éoliennes de grande hauteur, là où les contraintes techniques et environnementales le permettent, afin d'optimiser la production tout en limitant le nombre de mâts.

Des éoliennes plus hautes disposent d'un rotor de plus grand diamètre, captent des vents plus forts et plus constants, et présentent ainsi un facteur de charge supérieur. Elles génèrent davantage d'électricité, y compris en périodes de vent faible, réduisant le recours aux moyens fossiles, notamment en heures de tension sur le réseau.

Leur productivité permet de diviser par trois le nombre de mâts nécessaires pour une même production. À titre d'exemple, les objectifs de la transition énergétique pourraient être atteints avec environ 11 000 mâts, contre 9 000 aujourd'hui, en remplaçant les anciennes générations par des machines plus performantes.

Cette orientation permet de réduire l'emprise au sol, les coûts de production, les impacts visuels et environnementaux, tout en améliorant la compétitivité de la filière, la valeur du MWh produit, et la trajectoire de décarbonation.

Cet amendement propose d'inscrire parmi les leviers de la politique énergétique, l'incitation à des éoliennes plus hautes, dans une logique de sobriété foncière et de performance climatique.

Cet amendement a été travaillé avec Valorem.